

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC**

**Séance du Mardi 08 septembre 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 08 septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 2 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

**Étaient présents :** COUSIN Marion, DESILLES Bettina, FENIET Maud, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, HUET Aurélien, JAN Émile, KRYSTKIEWICZ Catherine, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle, YART Stéphanie

**Ont donné procuration :**

DUCLOYER Alain donne pouvoir à FRANGEUL Jean-Pierre  
FLEHO Elisabeth donne pouvoir à KRYSTKIEWICZ Catherine  
RACAPÉ Isabelle donne pouvoir à LEVESQUE Jean-Luc

**Étaient absents excusés :**

THOUZEAU Nicolas

**Secrétaire de séance :** LE QUELLEC Jean-Charles

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 27  
Présents : 23  
Procurations : 3  
Votants : 26

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02/09/2026

**Date d'affichage :** 02/09/2026

**DELIBERATION 2026 09 11**

**ADHESION DE LA COLLECTIVITE A L'ASSOCIATION « LES AMIS DE LA GENDARMERIE »**

**Annexe :** brochure « les amis de la gendarmerie »

**Rapport de Franck PICHOT, Maire**

L'association « Les Amis de la Gendarmerie » a pour objet de développer des relations entre les collectivités territoriales, les élus locaux et les unités de gendarmerie présentes sur le territoire.

Forte de plus de 16 000 adhérents, personnes physiques et morales, l'association mène des actions d'information, de sensibilisation et de soutien en faveur de la Gendarmerie nationale.

L'adhésion de la collectivité à cette association s'inscrit dans une démarche de partenariat visant à favoriser les échanges avec les services de la Gendarmerie, à mieux connaître leurs missions et à soutenir les initiatives contribuant à la sécurité et à la cohésion des territoires.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à l'association « Les Amis de la Gendarmerie » pour une cotisation annuelle de 100 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**VALIDE** l'adhésion à l'association « Les Amis de la Gendarmerie » pour une cotisation annuelle de 100 €,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Le Maire,  
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,  
Jean-Charles LE QUELLEC

